



***Programme d'Investissements d'Avenir : Clôture de l'appel permanent à projet pour la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) au 15 septembre 2014 (date limite d'envoi des candidatures)***

L'appel permanent à projet pour la promotion de la culture scientifique, technique et industrielle est ouvert depuis le 7 décembre 2010 et doit prendre fin en 2014.

Cet appel à projet a reçu un écho particulièrement favorable. Le Comité de pilotage et de suivi a déjà accompagné et sélectionné plus de 25 projets, dans des domaines très divers. Cette diversité se retrouve dans les très nombreux acteurs impliqués : centres de culture scientifique, technique et industrielle, fondations, universités, écoles, entreprises, collectivités territoriales ont contribué à monter des projets originaux qui devront contribuer à structurer et à professionnaliser les acteurs de la « CSTI ».

**Conformément aux dispositions énoncées dans l'appel à projet et au regard des candidatures déposées et retenues à ce jour, l'appel à projet sera clos au 15 septembre 2014. Les candidatures complètes devront être envoyées avant cette date pour faire l'objet d'une instruction par le comité qui sélectionnera les derniers projets.**

Le Comité de pilotage et de suivi continuera à s'investir auprès de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et du Commissariat général à l'investissement pour le suivi et l'évaluation des projets financés.

**Contact : Appel à projet et instruction des candidatures :**

Jeanne Angot, chargée de mission pour le programme [jangot@anru.fr](mailto:jangot@anru.fr)

**Contacts Presse :**

**ANRU** : Direction de la communication – Laurence Quercy / Carole Veyrier – Tél. 01 53 63 55 05 / 01 53 63 78 71 – [lquercy@anru.fr](mailto:lquercy@anru.fr) / [cveyrier@anru.fr](mailto:cveyrier@anru.fr)

**CGI** : Direction de la Communication – Fabrice Hermel – Tel. 01 42 75 64 43 – [fabrice.hermel@pm.gouv.fr](mailto:fabrice.hermel@pm.gouv.fr)